



MODULE DE FORMATION

REF : TFP APS V2(01/2024)

TFP Agent de Prévention et de sécurité

OBJECTIFS

Le TFP-APS permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de

Sécurité dans les domaines de :

- l'accueil et contrôle d'accès
- la surveillance générale
- la sécurité générale
- la sécurité technique et incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Personne souhaitant travailler dans mes métiers de la sécurité privée en qualité d'agent de sécurité

PRÉ REQUIS

Savoir lire, écrire et parler le Français (niveau B1 minimum), et savoir compter (Réalisation d'un test B1 et Mathématique avant l'entrée en formation)

Être titulaire d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS v' Pièce d'identité en cours de validité. (Les ressortissants de l'espace européen ? devront eux, fournir une copie d'une pièce d'identité avec date et lieu de naissance, ou à défaut un extrait d'acte de naissance.)

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

CONTENU

UV 1 : MODULE SECOURISME (14h)

UV 2: MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (16h) + SPECIALITE (5h)

UV 3 : MODULE GESTION DES CONFLITS (5h) + SPECIALITE (9h)

UV 4 : MODULE STRATEGIQUE (6h) + SPECIALITE (2h)

UV 5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES INCENDIE (7h)

UV 6 : MODULE : MODALITES D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (7h)

UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h)

UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (45h)

UV 9 : MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7h)

UV 10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7h)

UV 11 : MODULE GESTION DES RISQUES (11h)

UV 12 : MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7h)

UV 13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7h)

UV 14 : MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7h)

ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel,
- Mises en situations.

DURÉE DE FORMATION : 182 Heures(avec examen) sur 26 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 stagiaires maximum.

MOYENS D'EVALUATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

- QCM
- Mise en situation pratique
- Feuille d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation, Diplôme

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter

DELAI D'ENTREE EN FORMATION

20 jours à compter de la transmission de l'autorisation préalable à l'entrée en formation délivré par la CNAPS

Tarif et modalité d'accès : Nous contacter

SANCTION DE LA FORMATION : Diplôme TFP APS